

Propositions d'avancement de grade des IPEF (2019)

La note de service SG/SRH/SDCAR/2018-348, publiée le 30 avril 2018 au [Bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation](#), traite des propositions d'avancement de grade, au titre de l'année 2019, des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts, qui relèvent conjointement du ministère chargé de la transition écologique (MTES) et du ministère chargé de l'agriculture (MAA).

Cette note est également reproduite ci-dessous.

À noter que l'annexe I de la note de service rappelle les critères statutaires de promouvabilité et précise, d'une part, les critères de promotion à prendre en compte pour l'établissement des tableaux de promotion 2019 et, d'autre part, la procédure et le calendrier de recueil des propositions des chefs de service. Elle appelle également l'attention sur les modifications intervenues pour cet exercice.

Calendrier

– date limite de réception des propositions des chefs de

service par les responsables d'harmonisation : 29 juin 2018 ;

– date limite de réception des propositions des responsables d'harmonisation par le centre interministériel de gestion des IPEF : 1^{er} août 2018 ;

– date prévisionnelle de la CAP : 4 décembre 2018.

Pour tout conseil, [n'hésitez pas à contacter vos élus CFDT](#) à la CAP des IPEF, Philippe Hedrich et Nadou Cadic.

[2018-348_final](#)